



AVIS PUBLIC

MODIFICATION DU CALENDRIER 2025 DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal a adopté lors de la séance ordinaire du 8 septembre 2025, la résolution numéro 2025-09-226 visant à modifier le calendrier des séances ordinaires du conseil municipal en raison de l'élection municipale qui se tiendra le 2 novembre 2025. La séance ordinaire du mardi 14 octobre est donc devancée au mercredi 1^{er} octobre 2025, à la même heure.

Cette modification est faite conformément à l'article 314.2 de la Loi sur les élections et les référendums dans les Municipalités (LERM), qui restreint les périodes où le conseil municipal peut siéger en raison de l'élection générale municipale prévue le dimanche 2 novembre 2025.

- | | |
|-----------------------------|--------------------------------------|
| ➤ Lundi, 20 janvier à 19h30 | ➤ Lundi, 14 juillet à 19h30 |
| ➤ Lundi, 10 février à 19h30 | ➤ Lundi, 11 août à 19h30 |
| ➤ Lundi, 10 mars à 19h30 | ➤ Lundi, 8 septembre à 19h30 |
| ➤ Lundi, 14 avril à 19h30 | ➤ Mercredi 01 octobre à 19h30 |
| ➤ Lundi, 12 mai à 19h30 | ➤ Lundi, 17 novembre à 19h30 |
| ➤ Lundi, 9 juin à 19h30 | ➤ Lundi, 8 décembre à 19h30 |

Donné à La Conception le 9 septembre 2025,

Josiane Alarie
Directrice générale et greffière-trésorière

Certificat de publication

Je soussignée, Josiane Alarie, de la Municipalité de La Conception, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie sur le site internet de la Municipalité le 9 septembre 2025.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 9 septembre 2025.

Josiane Alarie
Directrice générale et greffière-trésorière